Le Prophète (sur lui la paix et le salut) faisait son prêche installé sur un tronc. Lorsque fut installé le minbar, nous entendîmes le tronc de palmier gémir comme une chamelle enceinte qui blatère. Ses plaintes ne cessèrent que lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) descendit et posa sa main dessus.

Jâbir ibn 'Abdillah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) a dit : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) faisait son prêche installé sur un tronc. Lorsque fut installé le minbar, nous entendîmes le tronc de palmier gémir comme une chamelle enceinte qui blatère. Ses plaintes ne cessèrent que lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) descendit et posa sa main dessus. » Dans une autre version : « Le jour de prêche du vendredi, le Prophète (sur lui la paix et le salut) se tint sur le minbar. C'est alors que le tronc de palmier, sur lequel il (sur lui la paix et le salut) se tenait, poussa des lamentations à se fendre. » Et dans une autre version : « Le tronc de palmier poussa des gémissements semblables à ceux d'un bébé. » Le Prophète (sur lui la paix et le salut) descendit de sa chaire et le serra dans ses bras, le tronc se mit à gémir comme un bébé que l'on essaie de calmer. Puis, enfin, il s'apaisa. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit alors : « Il a pleuré par regret du rappel qu'il entendait auparavant. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

للترجمة

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4927